



AGENDA

“ Saison culturelle et festive ” et animations à Mours Saint Eusèbe

AVRIL 2019

- Mardi 02 avril : L'heure du conte - Eclats d'Lire – Médiathèque à 17 h
 Jeudi 04 avril : Repas «cabri» - Club des Aînés - Restaurant «La Table de Jean Jacques» à 12 h
 Vendredi 05 avril : Concert «Les Gaspards» musical éclectique et dansant - Eclats d'Lire - SdF - 20 h
 Samedi 06 avril : Soirée théâtre «Le jeu de la vérité 1 et 2» - Cie Art'is - Mours Tennis Club - SdF - 20 h
 Vendredi 12 avril : Accueil des nouveaux arrivants dans la commune de Mours –Mairie à 18 h 30
 Samedi 13 avril : Repas «cabri» - Pétanque Moursoise - Salle des fêtes à 12 h
 Vendredi 26 : Eclats d'Lire, soirée contes avec Carole Joffrin «L'arbre qui pense», tout public, 18 h, MDA
 Samedi 27 avril : Soirée théâtre «L'express 70100» par la Cie la Brouette – FNACA - SdF -20 h 30
 Dimanche 28 avril : Coupe Ferlay - Mours Tennis Club - Complexe sportif des Guinches

MAI 2019

- Vendredi 03 mai : Soirée jeux - Amicale Laïque et les Zigottos – Gymnase à 18 h 30
 Samedi 04 mai : Rencontre amicale inter clubs - Club Pyramide - 1er étage Salle des fêtes
 Samedi 04 et dimanche 05 mai : Tournoi de poker - Gambetta Poker - Salle des fêtes
 Mardi 07 mai : L'heure du conte - Eclats d'Lire – Médiathèque à 17 h
 Mercredi 08 mai : Commémoration fin de la seconde Guerre mondiale - Monument aux morts
 Du 11 au 16 mai : «L'Art en fête» exposition peinture et sculptures - Mairie
 Dimanche 12 mai : Tournoi Open 2019 (Début) - Mours Tennis Club - Complexe sportif des Guinches
 Lundi 13 mai : Rencontre interclubs - Gymnastique volontaire - Salle des fêtes à 20 h
 Jeudi 16 mai : Repas «cuisses de grenouilles» - Club des Aînés - Salle des fêtes à 12 h
 Vendredi 17 mai : Karaoké au profit des Restos du cœur - les Zigottos - Salle des fêtes à 19 h
 Samedi 18 mai : Authentik'Mours : matin vide grenier, journée découverte des métiers d'antan avec l'association Georges Antonin et animations - Comité des fêtes - Complexe sportif des Guinches
 Dimanche 26 mai : Elections Européennes
 Lundi 27 mai : Commémoration «Journée de la Résistance» - Monument aux morts

JUIN 2019

- Samedi 01 juin : Repas «paella» - Pétanque Moursoise - Complexe sportif des Guinches à 12 h
 Mardi 04 juin : L'heure du conte - Eclats d'Lire – Médiathèque à 17 h
 Vendredi 07 juin : Don du sang - Les Vémos - Salle des fêtes de 16 h à 19 h
 Samedi 08 juin : Tournoi Open 2019 (fin) - Mours Tennis Club - Complexe sportif des Guinches
 Samedi 08 et dimanche 09 mai : Tournoi de foot – USM - Complexe sportif des Guinches
 Samedi 22 et dimanche 23 juin : Trophée de France sur la piste René Vicat – BMX Mours Romans
 Dimanche 23 juin : Gala - Anim'Mours - Salle des Cordeliers à Romans
 Vendredi 28 juin : Kermesse - Amicale Laïque – Cours des écoles dès 17 h
 Vendredi 28 juin : Remise des dictionnaires aux élèves de CM2 – Mairie à 18 h 30

GRAND DÉBAT NATIONAL



Dominique Mombard et son équipe ont souhaité donner la parole aux Moursoises et aux Moursois dans le cadre du Grand Débat National. Des questionnaires ont été distribués dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune et une soirée débat a été organisée le 13 février dernier. Les quatre thématiques du Grand débat ont donc été abordées, en laissant la possibilité aux participants de s'exprimer sur tous les thèmes sur lesquels ils souhaitaient échanger.

VOICI QUELQUES-UNS DES SUJETS ABORDÉS

Transition écologique : choix de consommation, éclairage public, consommation des espaces agricoles, cantines scolaires, modes de déplacement, comment aider les plus fragiles pour cette transition écologique, fiscalité écologique, accélération de la production d'énergies propres, tri des déchets, l'écologie pourrait être une matière à l'école, isolation des bâtiments et habitations, défiscalisation des modes de déplacements doux...

Fiscalité : la question du mille-feuille administratif, lutte contre la fraude fiscale, alignement du taux d'imposition des entreprises du CAC 40, quelles économies pour diminuer la dette sans augmenter les impôts ?, retour à l'ISF, une plus grande progressivité de l'impôt, suppression de la TVA sur les produits de première nécessité, contrôle de

l'IFI pour vérifier si les avoirs financiers ont été réinvestis dans l'économie nationale, indexation des retraites sur l'évolution du taux d'inflation, impôt sur le revenu pour tous...

Démocratie et Citoyenneté : instauration de la proportionnelle aux élections législatives et sénatoriales, suppression du Conseil Economique Social et Environnemental, reconnaissance du vote blanc, et donc instauration du vote obligatoire, évolution du RIP et mise en place du RIC, la commune comme première plateforme de débat citoyen, diminution du nombre de sénateurs et députés, suppression des avantages aux anciens élus, mise en place d'un véritable statut de l'élu...

Organisation de l'Etat et des Services publics : arrêt de la casse des Services publics, augmenter les effectifs dans les EHPAD et baisse du reste à charge pour les familles, augmentation du nombre de médecins sur les territoires où cela est nécessaire, organiser des débats avec les moyens numériques existants,



Vous pouvez retrouver l'intégralité des échanges et propositions sur le site internet de la commune de Mours Saint Eusèbe.

BIKE IN'MOURS

La seconde édition du Bike In'Mours a eu lieu le 24 février dernier et a rencontré un immense succès. Ce sont plus de 600 participants qui ont pris la direction des coteaux de Mours. Quatre parcours étaient proposés : 23, 35,40 et 52 kilomètres de randonnée. Un grand bravo au club et à ses nombreux bénévoles.



RESTOS DU COEUR

Pour la 3ème année consécutive, les enfants fréquentant notre Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Les Zigottos, se mobilisent aux côtés des Restos du cœur. Tout au long de l'année ils travaillent sur le vivre ensemble, sur la différence, sur l'altruisme et la solidarité et ils ont choisi de se mobiliser aux côtés des Restos du Cœur. Nadine, la directrice des Zigottos et son équipe les ont donc accompagnés pour construire ce beau projet et tout au long de la journée du 9 mars 2019 ils ont participé à la récolte nationale des Restos en partenariat avec le Carrefour Contact de Mours.

Merci à nos petits bénévoles en herbe.



INAUGURATION DU PÔLE D'ACTIVITÉS ET DE SOINS ADAPTÉS



C'est aux côtés de Monsieur BEAUDET, Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, de Mireille DESSEMOND, Présidente d'EOVI Services et soins et de Mylène ROUSSIN, Directrice, que nous avons inauguré jeudi 7 mars 2019, le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés de la Résidence Beausoleil de Mours Saint Eusèbe. Le PASA est un lieu de vie au sein duquel sont proposées en journée des activités sociales et thérapeutiques à destination des résidents de l'EHPAD. Le PASA de Beausoleil a la particularité d'accueillir les personnes âgées de l'EHPAD et des personnes en situation de handicap des foyers de vie des Hirondelles souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Ce Pôle d'activités et de soins adaptés accueillera donc 14 personnes qui seront accompagnées par une équipe pluridisciplinaire. Ce Pôle est le 7ème Pôle d'activités et de soins adaptés du groupe EOVI mdc santé et services à voir le jour.



TRAVAUX PLACE DU CHAMP DE MARS

Pour cette année 2019 un certain nombre de travaux sont en projet, notamment la réfection de la place du Champ de Mars. Vous trouverez ci-contre le plan réalisé par notre maître d'œuvre. Il s'agit d'une façon générale de réorganiser l'évacuation des eaux pluviales, de refaire l'enrobé, de favoriser l'accessibilité aux commerces, de matérialiser de manière claire les places de parking et d'aménager de façon plus agréable l'accès à la terrasse du restaurant Moursois. Ces travaux doivent débuter le 18 mars pendant une semaine sous la maîtrise d'ouvrage de VALENCE ROMANS Agglo pour la mise aux normes des eaux pluviales et seront suivis début avril par l'intervention de l'entreprise retenue pour l'aménagement définitif. Conscients des désagréments temporaires pour les commerçants et leurs clients, nous avons demandé aux entreprises d'établir un planning serré pour leurs interventions.

ZONE

Depuis quelques années, les usagers de la route voient fleurir un certain nombre d'aménagements dits de circulation en zones apaisées. Mais sait-on ce que recouvre ce vocable ?

Trois types d'aménagement sont concernés :

- . La zone 30
- . La zone de rencontre
- . L'aire piétonne

Qu'est-ce qu'une zone 30 ?



C'est une section ou ensemble de sections de voies affectées à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. L'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable (ilots centraux, ralentisseurs, chicanes, etc...). Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation normalisée : Il ne faut pas confondre zone 30 et voie limitée à 30 km/h. Cette dernière

mesure n'entre pas dans la catégorie des zones de circulation apaisées ; elle permet de traiter localement un problème de vitesse sur un tronçon de voirie.

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?



C'est également une section ou ensemble de sections de voies affectées à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation normalisée avec la limitation de vitesse applicable :

Qu'est-ce qu'une zone piétonne ?



C'est également une section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation des piétons de façon permanente ou temporaire. Dans cette zone, seuls les véhicules nécessaires à la desserte interne de la zone sont autorisés à circuler à l'allure du pas et les piétons sont prioritaires sur ceux-ci. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation normalisée:

Une zone de circulation apaisée s'inscrit dans une logique d'ensemble. Elle ne peut remplir sa mission que si la configuration des lieux s'y prête. La zone concernée doit pouvoir être clairement délimitée afin d'être facilement perceptible et ne laisser aucun doute aux usagers (automobilistes, cyclistes, piétons...) sur la réglementation qu'ils ont à prendre en compte. Dans les carrefours, la priorité à droite doit être un principe de base. Elle permet en effet de s'assurer de la vigilance des conducteurs motorisés et cyclistes à chaque intersection. C'est une notion déterminante au regard de la sécurité.

A Mours nous n'avons pas encore de zone de rencontre ou de zone piétonne, mais nous avons des zones 30. Elles sont aujourd'hui au nombre de trois :

- . La zone de la rue des Alpes et de l'Orée du Village
- . La zone du Grand Chemin Sud
- . La zone de Champs Marchand

Une quatrième zone verra bientôt le jour rue de Chayre. Sur ces trois zones, la commune met en place les équipements nécessaires au partage de l'espace ainsi qu'à la compréhension des usagers. Les enjeux sont nombreux :

- . **Sécuriser** l'ensemble des déplacements et faire baisser le nombre et la gravité des accidents,
- . **Réduire** le bruit, la pollution lié à la circulation générale,
- . **Réduire** le trafic de transit,
- . **Augmenter** le nombre d'usagers actifs (piétons, cyclistes) grâce aux mesures mise en place pour faciliter/sécuriser leurs déplacements.

Un prochain article présentera ces zones plus en détail.

Infos pratiques

MAIRIE

04 75 02 17 73

04 75 71 03 22 (fax)

SITE INTERNET : mourssainteusebe.fr

COURRIEL : mairie.mours.st.eusebe@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi Mercredi vendredi

9 h 00 / 12 h 30 - 13 h 15 / 17 h

Mardi jeudi : 9 h 00 - 12 h 30

Samedi : 8 h 30 / 12 h 00

Permanences maire et adjoints

Samedi 9 h / 12 h ou sur RDV

Vente de tickets cantine et ALSH

Tous les jours

9 h 00 / 12 h 15 - 13 h 30 / 16 h 30

Samedi 8 h 45 / 11 h 30



DÉCHETTERIE

04 75 70 87 50

Mours

Lun. mer. jeu. ven. sam.

8 h 45 / 12 h - 14 h / 17 h 30

Fermeture le jeudi de décembre à février

Romans

Lundi au samedi

8 h 45 / 12 h - 14 h / 17 h 30

Fermée dimanche et jours fériés.



RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES et CONTAINERS

Mardi et vendredi

à partir de 6 h.



04 75 81 30 48

GARDERIE / ALSH

04 75 72 51 27

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

7 h 30 / 8 h 30 - 16 h 30 / 18 h 30

Mercredi de 7 h 30 à 8 h 30

Première semaine de toutes les petites vacances

Première semaine des grandes vacances



CULTE CATHOLIQUE

Messe tous les dimanches

à Génissieux à 10 h 30.

Pour les autres horaires,

consulter le tableau à

l'extérieur de l'église.

MUSÉE D'ART SACRÉ

Visite sur rendez-vous

pour les groupes de 10 pers.

ou plus en appelant le **04 75 02 24 71**



LA POSTE



Ouverture du bureau de poste

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi

9 h / 12 h - 14 h / 16 h 30

Mardi

9 h / 11 h 30 - 14 h 30 / 17 h 00

Samedi de 9 h 00 / 11 h 30

MÉDIATHÈQUE

Maison des associations

Horaires d'ouverture

Lundi : fermée

Mardi : 15 h / 18 h

Mercredi : 10 h / 12 h - 14 h / 18 h

Jeudi : fermée

Vendredi 15 h / 18 h

Samedi 10 h / 12 h 30

04 75 71 90 74



PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Ce service permet à des personnes âgées,

handicapées ou malades de bénéficier

chaque jour de repas livrés à

leur domicile. Pour en bénéficier,

elles doivent s'inscrire en mairie.

Les tarifs varient de 3€50 à 7€70

par repas, en fonction des revenus

et du nombre de repas servis par

jour. Il peut être tenu compte de

nombreux régimes. Les repas sont

facturés au mois.



PORTAGE DE
REPAS
À DOMICILE

SAMU

POMPIERS



GENDARMERIE



04 75 02 55 75



ASSISTANTE SOCIALE

Centre médico social Saint Donat : **04 75 45 10 20**

il n'y a pas de permanence.



LA FIERTÉ DU COMPORTEMENT CITOYEN



Il est courant de dénoncer les tendances fâcheuses de notre société à l'individualisme, au chacun pour soi, au nombrilisme, au consumérisme...

A Mours, au-delà des nombreux bénévoles qui s'impliquent dans des associations qui contribuent au bien vivre dans notre collectivité, les enfants, déjà à leur niveau montrent l'exemple de jeunes citoyens qui prennent de leur temps par solidarité avec des personnes qui sont sous le seuil de pauvreté :

ainsi, le vendredi 1er mars 2019, ils ont organisé une soirée de grande qualité avec les animatrices des Zigottos, soirée dont la recette a été destinée aux Restos du cœur. Le samedi 9 mars, les CM2 des Zigottos ont organisé une collecte à l'entrée de Carrefour pour la même cause.

Mais, les adultes, eux aussi, ont pris du temps pour réfléchir et débattre en ce qui concerne les questions qui sont posées dans le domaine de la politique c'est-à-dire de la gestion et de l'animation de notre collectivité humaine : le samedi 2 février 2019, L'ACLÉ, notre association citoyenne, tout en fêtant la Chandeleur, a échangé avec les correspondant.e.s de secteurs de l'association et rédigé un certain nombre de propositions importantes concernant...

- . la démocratie et la citoyenneté,
- . l'organisation de l'Etat et des services publics,
- . la fiscalité et les dépenses publiques,
- . la transition écologique.

Propositions qui ont été synthétisées sur le FIL du 15 février 2019 et transmises.

Le mercredi 13 février, au niveau de la Commune, les mêmes thèmes ont été abordés au cours d'une réunion publique d'une grande qualité d'expression, réunion qui a permis, en outre, de créer de nouvelles relations humaines.
à suivre !

**Très cordialement,
L'équipe de l'ACLÉ**

Magazine trimestriel édité à 1420 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers moursois par les correspondant.e.s de secteurs de l'association.

L'ACLÉ

lepetitmoursois@gmail.com
maison des associations,
place de l'Europe 26540 Mours
Association déclarée en préfecture de Valence, le 01/12/1972 sous le N°7161
Dépôt légal (article L132-1 code du patrimoine)

Directeur de publication :
François GRAVIER

Mise en page :

COMME image : 06 22 77 40 35

Imprimerie : **Blachon** 04 75 02 07 05

Document imprimé sur papier recyclé à 60%